

Sur le domaine du Canavérier, un projet de transition agro-écologique assure le maintien de l'activité agricole et la préservation des enjeux de biodiversité

Thème:

Changement de pratiques agricoles

Sous-thème :

Agroécologie

Géolocalisation :



Mots-Clés : agroécologie et biodiversité ; alimentation locale ; co-construction ; expérimentation ; démonstrateur

Délégation / territoire / site :

- Délégation de rivages Languedoc-Roussillon
- Camargue gardoise
- Domaine du Canavérier

Coût du projet :

- **Montant total :** 500 000 € HT (travaux sur le réseau hydraulique, réouverture des milieux naturels, replantation de haies, création de mares)

- **Financements mobilisés :** Région Occitanie, Agence de l'eau RMC, Conservatoire du littoral, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise

Calendrier du projet :

- **Date de début :** 2018
- **Date de fin :** en cours

Maîtrise d'ouvrage :

Conservatoire du littoral et Syndicat Mixte Camargue Gardoise

Contexte et objectifs visés

A quelques kilomètres des Salins d'Aigues-Mortes, sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze en Camargue gardoise, le Domaine du Canavérier a connu depuis le moyen âge de multiples périodes d'aménagement.

Dans les années 60, la conversion (poldérisation et drainage) de cette zone humide en un espace cultivé s'inscrit dans un processus qui a vu disparaître 40 % des milieux naturels de Camargue entre 1942 et 1984, au profit de l'agriculture, de la saliculture et de l'industrie.

Ainsi, la culture du riz puis des céréales en mode conventionnel a été reconduite annuellement sur le clos Canonge - partie sud du domaine - pendant près de 50 ans en parallèle du pâturage de taureaux Camargue sur le reste du domaine.

En 2015, le Conservatoire du littoral acquiert 650 ha du Canavérier, dont les 234 hectares (ha) de terres agricoles du clos Canonge. La gestion du site est confiée au Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise (SMCG). Celui-ci va réaliser différents inventaires et mener une concertation pour élaborer un plan de gestion qui préserve les enjeux naturalistes et agricoles du site.

Ce plan de gestion, effectif depuis 2023, a permis de faire émerger un projet agricole, économiquement viable, à forte valeur environnementale et sociale.

Présentation résumée

Au cœur d'une vaste zone humide, le domaine du Canavérier présente des enjeux de biodiversité majeurs par sa diversité d'habitats naturels (étangs, mares temporaires, prés salés, prairies humides, roselières, milieux dunaires, ...) et ses cortèges floristiques et faunistiques associés.

Les terres agricoles constituent par ailleurs un axe primordial et l'une des principales cibles de gestion en ce qui concerne la biodiversité associée aux agrosystèmes, les activités socio-économiques et l'ancrage du site au sein d'un territoire fortement marqué par le contexte du changement climatique. Le site est en effet sous l'influence de remontées salines et son système poldérisé directement confronté d'une part aux risques de submersion et d'autre part de réduction des débits d'étiage du Rhône dont il est dépendant pour son alimentation en eau douce.

La co-construction du projet agroécologique sur 320 ha s'est appuyée sur la mobilisation d'une diversité d'acteurs et de partenaires - professionnels de l'agriculture, de l'agronomie et de l'écologie - engagés collectivement de l'étude de faisabilité à l'élaboration d'un scénario concret de mise en œuvre et jusqu'à l'installation de quatre porteurs de projet agricoles.

Méthodologie de conduite du projet

L'émergence et la mise en œuvre de ce projet s'appuie sur :

- Une maîtrise d'ouvrage assurée conjointement par le Conservatoire du littoral et le SMCG pour le pilotage et la mise en œuvre du projet.
- Un ensemble d'études techniques préalables : analyses de sol, analyse de trajectoires d'anciennes parcelles rizicoles, ébauche de scénarios macro d'exploitations agricoles.

Contacts :

Gilles Lolio, Chargé de mission Usages et Biodiversité, Conservatoire du littoral, g.lolio@conservatoire-du-littoral.fr

Lia Condeminas, Responsable du Domaine du Canavérier, Syndicat mixte de la Camargue Gardoise, condeminas@camarguegardoise.com

Partenaires associés :

- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Région Occitanie
- Chambre d'agriculture du Gard
- Chaire partenariale AgroSys Montpellier
- Département du Gard
- Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie - UMR CNRS
- Institut de recherche Tour du Valat, département Ecosystèmes
- DDTM du Gard
- Collectivités locales

Lien aux ressources / sources :

- [Camargue gardoise - Conservatoire du littoral](#)

- La mobilisation d'expertises et d'avis d'enseignants- chercheurs, techniciens, praticiens, agriculteurs-éleveurs.
- La définition d'un cahier des charges d'exploitation sur un modèle de polyculture/élevage concerté entre les partenaires de la gestion du site, la Chambre d'agriculture du Gard et la Chaire partenariale AgroSys de SupAgro Montpellier.
- Le lancement d'un appel à projets et candidatures avec la sélection de 4 exploitants agricoles, installés en 2021 :
 - 2 polyculteurs-éleveurs en bovins allaitants (Angus et Aubrac) sur 200 ha dont 150 ha de terres labourables
 - 2 éleveurs taureaux et chevaux Camargue pour du pâturage plus extensif sur les 120 ha d'espace naturel
- La réalisation de travaux pour sécuriser le fonctionnement hydraulique du domaine et permettre à la fois l'irrigation des cultures – y compris dans un objectif de désalinisation - et la gestion des milieux naturels.
- La réhabilitation des infrastructures agroécologiques pour conforter l'activité agricole et les enjeux écologiques.

Points d'intérêts

- Maintien d'une agriculture de production via le modèle retenu de polyculture/élevage bovins allaitants associé à un modèle de pâturage extensif pour gérer les espaces naturels.
- Intégration des paramètres du projet aux enjeux environnementaux globaux : conduite AB, gestion des sols et maîtrise des intrants, commercialisation en circuit court...
- Transition agroécologique permettant de restaurer les infrastructures écologiques (bosquets, haies, mares, ...) en faveur de la biodiversité et de l'agriculture.
- Reconquête des groupes faunistiques en régression tels que les oiseaux de plaine, les insectes pollinisateurs et les chiroptères.
- Démarche pilote et exemplaire pour le territoire, avec des retours d'expérience à valoriser en Camargue gardoise et au-delà en zone littorale méditerranéenne.

Enseignements

- Des contraintes fortes (gestion hydraulique, phénomènes de salinisation, déprédations...) pèsent encore sur la mise en œuvre du projet, mais la volonté de l'ensemble des parties prenantes de le voir aboutir est incontestablement un facteur clé de réussite.
- Un projet qui s'inscrit sur le temps long avec des analyses fines des réalités observées pour des adaptations chemin faisant.
- Une démarche expérimentale qui percute aussi les attentes économiques immédiates des agriculteurs.
- Une ambition forte et un volontarisme affirmé pour conduire ce projet à grande échelle.

Le site demain

Le changement climatique et la tension croissante sur la ressource en eau vont progressivement impacter le potentiel de production en polyculture au bénéfice de l'élevage extensif sur prés salés. Les parcelles du clos Canonge constituent à ce titre un terrain d'expérimentation de fourrages et céréales résistants à l'hydromorphie et à la salinité.